

# INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE D'INVESTIS HOLDING SA

Le jeudi 27 avril 2017

Début à 10h00

Ouverture des portes à 09h30

Savoy Hotel Baur en Ville

Salle des fêtes au 1er étage

Poststrasse 12 (près de la Paradeplatz), 8001 Zurich

# ORDRE DU JOUR

## 1. Rapport annuel, comptes consolidés et comptes individuels d'Investis Holding SA pour l'exercice 2016, rapports de l'organe de révision

### 1.1 Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes individuels 2016 d'Investis Holding SA ; prise de connaissance des rapports de l'organe de révision

Proposition du Conseil d'administration :

Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes individuels 2016 d'Investis Holding SA

### 1.2 Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2016

Proposition du Conseil d'administration :

Approbation consultative du rapport de rémunération 2016

*Explication*

*Sur la base des recommandations du Swiss Code of Best Practice for Corporate Governance, le Conseil d'administration propose l'approbation consultative du rapport de rémunération 2016.*

## 2. Emploi du bénéfice résultant du bilan ; distribution proposée prélevée sur les réserves en capital libéré additionnel

### 2.1 **Emploi du bénéfice résultant du bilan 2016**

Proposition du Conseil d'administration :

Emploi du bénéfice résultant du bilan 2016 comme suit :

Bénéfice reporté	CHF	0
Bénéfice de l'exercice 2016	CHF	28.9 millions
Bénéfice résultant du bilan à affecter par l'assemblée générale	CHF	28.9 millions
Report à nouveau	CHF	28.9 millions

### 2.2 **Distribution proposée provenant de réserves issues d'apports en capital**

Proposition du Conseil d'administration :

Affectation des réserves issues d'apport en capital aux réserves libres et distribution de CHF 2.35 pour chaque action nominative d'une valeur nominale de 0.10 CHF pour un montant maximal de CHF 30.08 millions.

Le versement aura lieu le 4 mai 2017 (date-valeur).

### 3. Décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe

Proposition du Conseil d'administration :

Donner décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe pour l'exercice 2016.

## 4. Élections

### 4.1 Réélection des administrateurs existants

Proposition du Conseil d'administration :

Réélection des administrateurs suivants pour un mandat d'un an, lequel s'achèvera à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire :

**4.1.1 Albert Baehny**

**4.1.2 Stéphane Bonvin**

**4.1.3 Riccardo Boscardin**

**4.1.4 Thomas Vettiger**

Toutes les élections suivent une procédure individuelle.

Les curriculums vitae des membres du Conseil d'administration proposés dans le cadre d'une réélection peuvent être consultés sur le site Internet d'Investis ([investisgroup.com/fr/portrait](http://investisgroup.com/fr/portrait)).

#### **4.2 Réélection du président du Conseil d'administration**

Proposition du Conseil d'administration :

Réélection de Riccardo Boscardin en tant que président du Conseil d'administration pour un mandat d'un an, lequel s'achèvera à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

#### **4.3 Élection des membres du Comité de rémunération**

Proposition du Conseil d'administration :

Réélection des membres du Comité de rémunération suivants pour un mandat d'un an, lequel s'achèvera à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire :

##### **4.3.1 Albert Baehny**

##### **4.3.2 Riccardo Boscardin**

Les élections suivent une procédure individuelle.

#### **4.4 Élection du Représentant indépendant des actionnaires**

Proposition du Conseil d'administration :

Réélection du cabinet d'avocats Keller, Gehrenholzpark 2g, 8055 Zurich en tant que Représentant indépendant des actionnaires pour un mandat d'un an, lequel s'achèvera à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

#### **4.5 Réélection de PwC AG, Berne, comme organe de révision**

Proposition du Conseil d'administration :

Réélection de PwC AG, Berne, comme organe de révision pour l'exercice 2017.

## 5. Rémunérations

### 5.1 **Approbation d'un montant total maximal pour la rémunération du Conseil d'administration jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire suivante.**

Proposition du Conseil d'administration :

Approbation d'un montant total maximal de rémunération des membres du Conseil d'administration de CHF 0.4 millions jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire suivante.

*Explication*

*L'administrateur Stéphane Bonvin ne sera rémunéré que dans le cadre de son mandat de Chief Executive Officer (CEO).*

### 5.2 **Approbation d'un montant total maximal pour la rémunération des membres de la Direction du groupe pour l'exercice 2018**

Le Conseil d'administration propose un montant total maximal de CHF 4.2 millions pour la rémunération des membres de la Direction du groupe pour l'exercice 2018.

*Explication*

*Le montant total proposé comprend l'ensemble des composantes fixes et variables de la rémunération, ainsi que l'ensemble des cotisations sociales et à la caisse de pension correspondantes de tous les membres de la direction. Le montant relatif à la rémunération variable a été calculé en supposant que les objectifs individuels et financiers ont été dépassés et donc un versement de la totalité du montant maximum. Le nombre de membres de la Direction du groupe passe de trois à quatre personnes en mars 2017.*

## 6. Divers

—

## REMARQUES D'ORDRE ORGANISATIONNEL

### Rapport annuel

Le rapport annuel 2016 (composé du rapport de gestion, des comptes consolidés et comptes individuels 2016 d'Investis Holding SA, du rapport de l'organe de révision et du rapport de rémunération 2016), est à disposition des actionnaires à partir du 22 mars 2017 au siège de l'entreprise et peut être consulté directement via le lien [ar16.investisgroup.com](http://ar16.investisgroup.com)

### Droit de vote

Tous les détenteurs d'actions nominatives inscrits au 30 mars 2017 dans le registre des actions d'Investis Holding SA en tant que détenteur du droit de vote recevront automatiquement l'invitation à l'assemblée générale par la poste, avec les propositions du Conseil d'administration.

Tous les détenteurs d'actions nominatives inscrits après le 30 mars 2017 mais avant le 24 avril 2017 dans le registre des actions d'Investis Holding SA recevront l'invitation à l'assemblée générale par la poste, une fois l'inscription dans le registre des actions réalisée.

*Plus aucune inscription ne sera réalisée dans le registre des actions après le 24 avril 2017.*

## Carte d'entrée

### **Inscription par courrier**

Les actionnaires qui souhaitent participer personnellement à l'Assemblée générale peuvent demander une carte d'entrée en retournant le formulaire "Inscription et procuration" joint à l'invitation. Le formulaire dûment complété et signé doit être renvoyé à l'adresse suivante :

Investis Holding SA  
c/o ShareCommService AG  
Europastrasse 29  
CH-8152 Glattbrugg

Investis offre à ses actionnaires la possibilité de s'inscrire sur la plateforme en ligne IDVS, laquelle leur permet de commander leur carte d'admission par voie électronique, mais aussi de donner procuration ou transmettre les instructions relatives à l'exercice du droit de vote à un représentant indépendant. Les données d'accès nécessaires à l'inscription sont mentionnées sur le formulaire "Inscription et procuration" joint à l'invitation.

### **Inscription par voie électronique**

La plateforme en ligne IDVS permet également de commander des cartes d'admission pour les actionnaires qui souhaitent participer personnellement à l'Assemblée générale.

Les cartes d'admission peuvent être également retirées le jour de l'Assemblée générale en présentant le formulaire "Inscription et procuration" au guichet d'admission. Les cartes d'admission déjà remises perdent leur validité si les actions bénéficiant de tels droits sont vendues avant l'Assemblée générale.



## Représentation et procuration

Les actionnaires qui ne participent pas personnellement à l'Assemblée générale peuvent se faire représenter par un représentant légal ou comme suit :

- a) par un tiers pas nécessairement actionnaire au moyen d'une procuration écrite : celle-ci peut être donnée directement sur le formulaire "Inscription et procuration". Les cartes d'admission déjà remises peuvent être également transmises a posteriori à un représentant. Dans ce cas, il convient de donner procuration écrite directement au dos de la carte d'admission. La carte d'accès dûment remplie et signée doit être remise au représentant avant l'Assemblée générale.
  
- b) par le représentant indépendant des actionnaires conformément à l'art. 14 des statuts, le cabinet d'avocats Keller, Gehrenholzpark 2, 8055 Zurich : la délivrance d'une procuration et la transmission des instructions au représentant indépendant des actionnaires se font au moyen du formulaire "Inscription et procuration" dûment rempli et signé ; sa remise à ShareCommService AG ou au représentant indépendant des actionnaires doit se faire au plus tard le lundi 24 avril 2017 à 16h00 (date et heure de réception). Solution alternative : les actionnaires peuvent donner une procuration et transmettre des instructions au représentant indépendant des actionnaires par voie électronique via la plateforme en ligne IDVS au plus tard le lundi 24 avril 2017 à 16h00. En cas de transmission d'instructions au représentant indépendant des actionnaires par voie électronique et par voie écrite, c'est la dernière instruction transmise qui sera prise en compte.

## Vote

Lors de l'Assemblée générale, le vote est effectué à l'aide d'appareils de vote électronique (Televoting).

## Langue

L'Assemblée générale se tiendra en allemand et ne sera pas traduite.

## Apéritif

A l'issue de l'Assemblée générale, les actionnaires sont cordialement invités à un apéritif.

Investis Holding SA  
Dr Riccardo Boscardin  
Président du Conseil d'administration

Zurich, le lundi 3 avril 2017

La présente invitation en  
français est fidèle au texte original.  
Le texte allemand  
fait foi en cas de divergence.

# Investis Holding SA

## Laurence Bienz

Head Investor Relations

T +41 58 201 72 42

[laurence.bienz@investisgroup.com](mailto:laurence.bienz@investisgroup.com)

## Investis Holding SA

Neumühlequai 6

8001 Zurich



En raison du nombre limité de places de parking autour de la Paradeplatz, nous conseillons aux actionnaires d'utiliser les transports publics.

Depuis la gare principale (arrêt Bahnhofstrasse) les lignes de tram 6, 7, 11 et 13 permettent de rejoindre la Paradeplatz en seulement 4 minutes. L'hôtel Savoy se trouve à la Poststrasse 12, une rue latérale à la Paradeplatz.

INVESTIS

REAL ESTATE GROUP